

repères dans le paysage agricole français

Le paysage du plateau de Millevaches, une hybridation du sublime et de la technique

Pascal Terracol

Enseignant en sciences et techniques pour l'architecture à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette
pascal.terracol@laposte.net

La transformation du paysage du plateau de Millevaches s'effectue au XX^e siècle, à l'issue de la seconde guerre mondiale. Il s'agit principalement de la disparition du pastoralisme associée à l'industrialisation forestière. Cette transformation connaît trois étapes historiques au cours desquelles idéologie et esthétique se confondent et évoluent simultanément.

Comme tous les territoires, le paysage du plateau de Millevaches contient les strates du passé ainsi que les vestiges des catégories esthétiques qui ont contribué à son édification : il s'agit ici du sublime, du pittoresque et de la pastorale. Cet article analyse les raisons de la transformation de ces catégories ou de leur disparition au cours de l'histoire, ainsi que les mécanismes de leur réception contemporaine à l'issue de leur hybridation avec les pratiques sociales et industrielles.

Mais pour saisir pleinement les causes, la portée et les effets du changement de ce paysage, il faut prendre en considération la politique que l'État conduit dès le XIX^e siècle pour réguler les spécificités physiques de son territoire.

La forêt et l'idéologie républicaine

À l'issue de la Révolution de 1789, l'évolution des droits de pâture et la mutation des communaux vers le statut de biens sectionaux¹ créent un déséquilibre économique d'usage entre plaine et montagne, obligeant les habitants des zones de montagne à louer leurs pâturages aux propriétaires de la plaine du Rhône².

1. « Dotées de la personnalité morale, les sections de commune sont définies par le Code général des collectivités territoriales comme « toute partie d'une commune possédant à titre permanent ou exclusif des biens ou des droits distincts de ceux de la commune ». Ces sections sont propriétaires de biens immobiliers (pâturages, forêts, landes, marais...), mobiliers (matériels agricoles...) ou de droits collectifs. Au nombre de plusieurs milliers (environ 27 000), ces sections sont réparties sur l'ensemble du territoire mais sont particulièrement concentrées dans quelques départements : Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Aveyron, Tarn et Corrèze. » Extrait du Rapport du groupe d'étude et de réflexion sur l'évolution souhaitable à court ou moyen terme du régime des biens sectionaux des communes, 2003. Ministère de l'intérieur, La Documentation Française.

2. Blanqui A., 1846. *Du déboisement des montagnes*, p.28.



Paysage avec art contemporain : le plateau de Millevaches en Limousin.

À la suite des événements de 1848, la gestion forestière devient un outil stratégique qui s'inscrit, au même titre que le développement des transports et de l'industrie, dans une logique de reconstruction du territoire. Ainsi les travaux de reboisement des terrains de montagne (RTM) permettent au pouvoir politique d'affirmer sa présence sur le territoire via ses institutions que sont l'École polytechnique, l'École des Mines, l'École des Ponts et Chaussées et l'École des Eaux et Forêts. Constatés dès 1842 par Adolphe Blanqui³, les effets de la torrencialité se traduisent par des crues qualifiées alors d'extraordinaires qui dévastent les plaines du Vaucluse, du Gard et des Bouches-du-Rhône. Sous la pression des populations installées dans ces départements, les lois de 1860 et de 1864 sont votées et l'État se fixe un objectif de 1 333 743 hectares à reboiser sur une période de dix ans. Une somme de 10 millions de francs est affectée à la subvention de ces travaux de reboisement. De même, dans les Pyrénées, le massif Central et les Cévennes, on remédie aux dévastations des crues afin de garantir aux populations des plaines une relative sérénité.

La forêt devient alors un élément structurant de la société et ces régions s'établissent comme des régions à tradition forestière.

3. Adolphe Blanqui est envoyé en 1842 par l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut dans le Sud-Est de la France afin d'étudier la situation économique des quatre départements de l'Isère, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes et du Var assujettis aux effets de la torrencialité. Il publie son rapport *Du déboisement des montagnes* en 1846.

Le dispositif juridique mis en place via les lois de 1860 et de 1864 définit la politique de reboisement de l'État d'après les travaux de Frédéric Le Play⁴, d'Adolphe Blanqui et d'Alexandre Surré⁵. Pour atteindre l'objectif de reboisement qui lui est assigné, dans la continuité de l'École forestière de Nancy créée dès 1824, l'Administration se dote d'écoles secondaires dont les effectifs sont destinés à la restauration des terrains de montagne en portant les actions de reboisement. Les Expositions universelles de 1878 et de 1889 assurent la promotion de cette politique. Des périmètres sont annexés pour des travaux de correction des torrents qui seront plantés de résineux afin de stabiliser les versants dégradés par les parcours de transhumance des bergers. Prosper Demontzey dirige ainsi dès 1868 le Service de reboisement des Basses-Alpes et il devient en 1882 inspecteur général en charge du contrôle national des travaux de restauration.

Le plateau de Millevaches, ce territoire de semi-montagne situé à mi-chemin entre Limoges et Clermont-Ferrand, se situe en dehors de cette politique de reboisement. Alors que la torrencialité des Alpes et des Pyrénées provoque de réelles dégradations dues à la transhumance pastorale, lesquelles nécessitent le recours à la plantation de résineux pour stabiliser les ver-

4. L'ingénieur des Mines Frédéric Le Play s'intéresse aux mécanismes de l'organisation humaine afin de rationaliser l'industrie et la production forestière. Il écrit *Des forêts* en 1846, texte resté inédit puis publié par Kalaora B., Savoye A., en 1996. Éditions de l'ENS, 246 p.

5. En 1841, l'ingénieur des Ponts et chaussées Alexandre Surré publie son *Étude sur les torrents des Hautes-Alpes*.

sants ainsi que la réalisation d'ouvrages d'art pour écrêter le débit des torrents, la situation du plateau de Millevaches est tout autre. Cette moyenne montagne est sans commune mesure avec le Riou-Bourdoux de la vallée de l'Ubaye (Basses-Alpes) et les parcours des troupeaux se réduisent aux landes sèches situés aux sommets des puys et à proximité des villages de haute Corrèze.

Dès 1862, voulant annexer des périmètres de protection afin de planter des résineux, l'État se heurte localement à l'opposition construite par le déplacement de l'équilibre agro-pastoral sur lequel reposait jusqu'alors l'économie locale. C'est en effet la fin des travaux haussmanniens et l'apogée de l'émigration saisonnière (1845-1880) qui régule jusqu'alors l'économie locale du Limousin. Les maçons de la Creuse rentrent chez eux, et c'est dans ce contexte économique sensible, touchant entre 65 et 80% des hommes valides de chaque commune, que se déploie la volonté de l'État de s'approprier les biens de section des villages. L'absence de réponses aux enquêtes des préfets sollicitant les maires pour identifier la liste des terrains susceptibles d'être améliorés est significative. Alain Corbin⁶ rapporte : « [Le préfet] recevra 45 réponses portant sur 973 hectares alors qu'il y a 286 communes », ce qui constitue localement un désaveu de l'État dans sa politique de reboisement des terrains de montagnes. Il va falloir attendre le début du XX^e siècle pour que cette situation évolue.

Marius Vazeilles, un acteur clé

En 1913, le garde général forestier Marius Vazeilles est chargé de la mise en valeur des landes désertiques du plateau par Jules Pams, le ministre de l'Agriculture de l'époque. Vazeilles est sorti major de l'École secondaire de sylviculture des Barres (Loiret) en 1909. Conscient de la nécessité d'une articulation entre l'agriculture et la forêt – le modèle pré-bois⁷ – il convainc les éleveurs, par ses publications et par sa présence constante sur le terrain, de planter les biens communaux du plateau. Il réussit là où l'administration a échoué jusqu'alors et cet humaniste qui sillonne le plateau à vélo s'attache une recon-

naissance de la part des éleveurs et des agriculteurs locaux. Ce lien avec la population locale lui vaut certaines inimitiés et sa hiérarchie tente de l'éloigner du Limousin en lui proposant une mutation dans le Nord de la France. Son succès politique (il est élu député communiste sous le Front Populaire) inspirera quelques décennies plus tard un certain Jacques Chirac qui utilisera les mêmes méthodes de proximité auprès de son électeurat.

Transformant des landes incultes en terres de rapport, la sylviculture offre alors aux éleveurs locaux un revenu complémentaire.

L'activité forestière après 1945

À la fin de la seconde guerre mondiale, la sylviculture est l'équivalent rural de l'effort de reconstruction urbain. Une nouvelle phase de plantation, financée par le Fonds forestier national (FFN), provoque une mutation complète du paysage du haut Limousin, ainsi qu'une transformation économique. Entre 1949 et 1971, les aides du FFN sous diverses formes (prêts, subventions et contrats) vont permettre de reboiser un ensemble de 97 000⁸ hectares sur les trois départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

Au même moment, sur le plateau de Millevaches, l'agriculture traditionnelle s'efface du fait de son incapacité à se moderniser et par ailleurs, la fixation d'une part importante de migrants dans les centres urbains favorise la mutation d'usage du foncier non bâti et des landes sèches. Ainsi, dans les années 1960, certains propriétaires ne trouvant pas preneur pour leurs prés et leurs champs, même à des prix extrêmement bas, se tournent vers l'enrésinement qui semble être la seule issue économique viable. Cette alternative à l'activité agricole peut être ressentie comme une émancipation sociale : l'expression « j'ai planté » est prononcée fièrement, le plus souvent⁹. La césure entre agriculture et forêt signifie la fin de l'idéal forestier cher à Marius Vazeilles – le modèle pré-bois. L'idéologie forestière du XIX^e siècle toujours à l'œuvre va alors évoluer vers une complémentarité entre les exploitants forestiers et les entrepreneurs de travaux publics.

C'est cette dernière évolution qui constitue une hybridation entre l'esthétique et la technique.

6. Corbin (Alain). *Archaisme et modernité en Limousin au XIX^e siècle*, 1845-1880 t.1 et t.2. Limoges, PULIM, 1999.

7. Vazeilles M., 1948. Le plateau de Millevaches Pré-Bois. *Bulletin technique d'information des ingénieurs des services agricoles*, ministère de l'Agriculture, 12 p. Contrairement à la situation actuelle, où agriculture et sylviculture sont des activités cloisonnées et concurrentes, au début du XX^e siècle, Marius Vazeilles ne dissocie pas l'activité agricole de la forêt.

8. *Revue forestière française*, n° spécial FFN, 1972.

9. Cité par Christian Beynel (1998), p. 85, dans son ouvrage *Forêt et société de la montagne limousine*. Pulim, Limoges, 1998, 532 p.

Tableau 1. Résultats des enquêtes de terrain : regards et usages du paysage.

	Regards endogènes	Regards exogènes
Pittoresque contemporain	<p>Groupe I</p> <p>Quête de la reconnaissance d'une esthétique urbaine.</p> <p>Le rural est censé se conformer aux modèles culturels et architecturaux drainés par l'urbain. Ses valeurs mises en exergue sont l'ordonnement urbain associé à une émancipation culturelle.</p>	<p>Groupe II</p> <p>Idéalisation de la nature.</p> <p>C'est le regard urbain posé sur la nature. La demande sociale de paysage compose les rangs de cette catégorie. Les valeurs de ce sentiment privilégient un paysage idéalisé dans lequel l'activité économique disparaît au profit des représentations picturales drainées notamment par le tourisme. Les apories locales sont éludées. Ce groupe se situe dans la continuité de l'otium antique et est l'héritier d'un certain romantisme.</p>
Pragmatisme d'usage	<p>Groupe III</p> <p>Autonomie d'usage.</p> <p>L'esthétique de l'autonomie pragmatique emprunte à la culture anglo-saxonne l'absence d'état d'âme dans l'utilisation des ressources d'un territoire. Les aménités sont à la disposition première et légitime de ceux qui ont fait le choix de « rester au pays » et les aménagements réalisés sont entièrement orientés sur cet objectif premier. Cette catégorie utilise le sublime revisité par la technique.</p>	<p>Groupe IV</p> <p>Nouveaux entrants pragmatiques.</p> <p>Ils ont résolument tourné le dos à la ville. Cette position est diamétralement opposée au groupe I. Ce groupe idéalise la nature, mais une nature qu'il ne faut pas hésiter à s'approprier. Cette position est distincte de l'attitude contemplative des urbains du groupe II. Ici, une activité de service peut se développer entre les deux groupes (le groupe II et le groupe IV). Les nouveaux entrants sont en concurrence avec leurs prédécesseurs historiques (ceux du groupe III) dont ils devront se faire accepter, mais leur installation locale leur confère un droit légitime à la critique de l'existant et leur présence constitue un potentiel d'évolution pour ce territoire replié sur lui-même.</p>

L'esthétique du sublime

Une enquête a été élaborée afin d'identifier les valeurs permettant de qualifier le paysage auprès d'une population d'une trentaine de personnes composée d'urbains, de ruraux et de nouveaux entrants (tabl. 1). Ces entretiens semi-directifs ont été réalisés dans un contexte où les enquêtés se confient peu, dans un véritable déficit d'oralité, sur les deux communes de Pradines et Grandsaigne.

Quant au sublime, nous le rencontrons par exemple au détour d'une affirmation d'Aimé C., l'un des ruraux qui composent le sous-groupe III (tabl. 1). Lorsqu'il déclare, au sujet des parcelles à nouveau plantées de Douglas à l'issue de la tempête de 1999 sur le sectional de La Vaysse : « Vous verrez, ils vont partir et ils seront drôlement beaux », il valorise à la fois la compression industrielle du temps que permettent les moyens mécaniques de plantation et la compression du temps naturel¹⁰ par le choix de l'essence du Douglas et son retour sur investissement rapide.

10. Luginbühl Y., 2003. Temps social, temps naturel dans la production des paysages. In : *Les temps du paysage*, P. Poullaouec-Gonidec (dir.), Presses de l'université de Montréal, p. 85-104, Montréal.

Il articule ainsi un espoir d'émancipation (la valorisation et la gestion d'un outil de production, la sylviculture, pour le sectional d'une commune communiste) à une esthétique fondée sur la fascination de la technique qui trouve ses racines dans le XIX^e siècle et que l'on rencontre dans le mouvement d'annexion du massif Central par l'administration forestière.¹¹ Ici, la technique comme élément de modernité vient prolonger le sublime.

11. Selon Heidegger, la technique arraisonne [*Gestell*] la nature, et cette illusion de l'oeuvre humaine omniprésente conduit à l'oubli de l'être [*Wesen*]. (*Essais et conférences. La question de la technique*, Paris, Gallimard, 1958, p. 36).

Pour l'annexion du massif Central par l'administration forestière dès le XIX^e siècle, voir Alain Corbin, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIX^e siècle*, ed. Pulim, Limoges, 1990.

Voir aussi Didotot F., 2003. *Forêts et propriétaires forestiers. Entre ressource potentielle et renouvellement : l'exemple du Limousin*. Thèse de l'université de Limoges. Faculté des lettres et sciences humaines, 2003, 371 p.

Voir aussi : Terracol P. (Y. Luginbühl dir.), 2008. *Le paysage, vecteur d'hybridation économique et culturelle d'un territoire – Le plateau de Millevaches en Limousin*. Thèse de doctorat en géographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Le *Traité du Sublime* de Longin, commenté et traduit par Boileau en 1674, décrit une force qui élève l'âme, conduit au ravissement et à une admiration mêlée d'émerveillement. Au XVIII^e siècle, le sentiment du sublime se manifeste comme une acceptation de la nature dans le regard de l'aristocratie qui découvre la montagne. Au-delà de l'effroi, dont le dépassement constitue une victoire de l'homme sur la nature, la découverte de la montagne – avant d'être, comme celle du littoral, une expérience sociale qui se démocratisera au XIX^e siècle puis au XX^e siècle – apparaît alors comme un rituel qui fonde l'appartenance à l'aristocratie. Ainsi le voyageur découvre la montagne avec un regard esthétisant.

L'hybridation du sublime – du latin *sub* « sous » et de *limis*, littéralement « qui s'élève en pente » – et de la technique se réalise ensuite au XIX^e siècle à la fois en Angleterre et en France. En Angleterre, les « *slums* », ces nouveaux paysages urbains structurés par les cheminées d'usines, le bruit des machines à vapeur, par les fumées et l'entassement de l'habitat ouvrier, alors que les classes aisées s'engagent dans la découverte des paysages pittoresques et dans le tourisme, constituent le support de ce sentiment. En France on retrouve cette même fascination pour la technique : les Expositions universelles, par exemple, en sont la vitrine. Le *Rapport sur le matériel et les industries agricoles et forestières* de l'Exposition universelle de 1878 se déploie sur plus 400 pages.

Au XX^e siècle, le sublime est marqué par la fascination de l'homme pour la technique *utilisée pour façonner la nature*. Il existe ainsi une relation entre la compression du temps industriel et la compression du temps naturel. Le gain de temps que permettent, dès le XIX^e siècle, les révolutions industrielles de l'acier, de la houille et des transports a été transposé localement dans la nature par la plantation d'essences à révolutions rapides – les résineux.

Dans le regard d'Aimé C. posé sur le paysage se côtoient à la fois ce sublime armé par la technique et l'esthétique du pittoresque (« ce qui mérite d'être peint »), deux catégories qui témoignent d'une émancipation de l'homme sur la nature.

L'échec de l'émancipation communale

C'est donc une situation complexe qui s'est construite au fil de l'histoire, par l'hybridation du sublime et de la technique, d'une part, et par la césure entre l'agriculture et la forêt, d'autre part. Elle aboutit aujourd'hui, pour ce qui concerne les parcelles des sectionaux, à une gestion et une administration forestières par l'ONF et, pour ce qui concerne les propriétaires privés, à un repli sur soi. Cela constitue, sur le plan économique et social, à la fois l'échec de la forêt multifonctionnelle et de l'espoir d'émancipation financière que les élus communistes avaient pu nourrir en confiant la gestion des sectionaux à l'ONF.

À l'issue de ces phases successives d'hybridations idéologiques, techniques et esthétiques, les landes désertiques se sont transformées en un paysage forestier. Mais à la fermeture physique correspond une fermeture sociale qui renvoie aux projets de groupes sociaux distincts¹². D'une part, les urbains en vacances apprécient peu la fermeture des paysages, d'autre part, les propriétaires fonciers privés refusent les droits de passage dans leurs parcelles clôturées. Faute d'infrastructures, le tourisme peine à se développer ; il est réduit à un tourisme familial. Quelques communes autour du lac de Vassivière, qui avaient fait le choix d'infrastructures d'accueil dans les années 1960, doivent aujourd'hui choisir de rénover ces équipements ou d'en développer de nouveaux, adossés à l'art contemporain, afin de répondre à une demande sociale de paysage portée par les urbains. Dans le reste du territoire, la forêt et l'économie forestière dominant.

Une économie coloniale

À l'instar des cultures de rente et d'exportation des ex-colonies, l'exploitation forestière productiviste se fait au détriment des propriétaires fonciers, du tissu social du plateau et de sa diversification économique.

12. Voir Le Floch S. et Devanne A.S., 2007. La « fermeture du paysage » : au-delà de l'esthétique, les enjeux d'un espace rural ouvert. In : *Paysages : de la connaissance à l'action*, Berlan-Darqué M., Luginbühl Y., Terrasson D. (dir.), Quae, Versailles, p. 41-53.

Les caractéristiques de l'économie coloniale telles que les définit Juan Ojeda Rivera¹³ sont applicables au plateau de Millevaches : la ressource exploitée est achetée au prix le plus bas et aucun investissement n'est réalisé sur le territoire d'exploitation.

Le marché du bois a donc profondément transformé le massif forestier en le détournant du premier objectif de Marius Vazeilles¹⁴ : le partage des communaux en lots égaux et en pleine propriété aux profit des paysans. Sur le modèle de la pastorale¹⁵, celui-ci préconisait un partage harmonieux entre l'homme, l'animal et le végétal, lequel produirait un paysage équilibré : « Il faudra bien se garder de reboiser par grandes surfaces, et surtout de constituer, comme en Gascogne, une immense sylve sans interruption. En même temps que l'on perdrait l'intérêt pastoral de la région, on favoriserait l'extension des incendies forestiers difficiles à circonscrire » écrivait-il en 1948.

Mais, en 1959, Vazeilles écrivait : « Des milliers d'hectares de plantation amorcée ont commencé l'enrichissement de la région. L'argent arrive par les poteaux de la mine. Demain, des scieries et des usines à bois vont s'installer. Il faudra des servants, des bûcherons, des charretiers, des chauffeurs. Autour de ces travailleurs, d'autres hommes trouveront la possibilité d'œuvrer utilement et de vivre convenablement. »¹⁶ S'aperçut-il que son modèle forestier serait débordé par un processus d'exploitation intensif ? C'est ainsi en tout cas que le paysage s'est transformé en un massif de résineux en longs corridors verts, opaques à la vue, voire impénétrables aux randonneurs et qui constituent autant d'impasses non signalées (et non cartographiées) pour les cavaliers.

13. Dans la Sierra Morena, au nord de l'Andalousie, le système montagnard de moyenne altitude a connu un fort degré d'anthropisation associant activités minières et agro-pastorales. L'activité minière a laissé derrière elle des villages fantômes et la mise en valeur agro-pastorale a façonné un paysage particulier, à forte valeur patrimoniale, culturelle et historique, la *dehesa*, qui résulte des modes successifs de mise en valeur d'une montagne présentant un faible potentiel économique. Voir Ojeda Rivera J., 2005. Percepciones identitarias y creativas de paisajes mariánicos. *Scripta nova*, universidad de Barcelona, vol. IX, 187, www.ub.es/geocrit/sn/sn-187.htm. De même la transformation du territoire du plateau de Millevaches par l'activité économique l'a dépossédé de ses potentiels naturels et sociaux.

14. Vazeilles M., 1917. *Mise en valeur du plateau de Millevaches*. Ussel, Eyboulet, 220 p.

15. Vazeilles M., 1948. *Op. cit.*

16. Vazeilles M., 1959. *Barsanges : grâce à la forêt, un village va renaître*. Tulle, impr. de Juglard-Ogier, 1959.

La fermeture des vues se conjugue au renforcement de l'acidité du sol, à la substitution du capital patrimonial des chemins séculaires par un dense réseau de pistes d'exploitation forestières et au surcoût de l'entretien du réseau routier et des voies communales qui sont à la charge de la collectivité.

Pour satisfaire aux besoins de l'accès logistique et de la sécurité incendie, par l'apparition de matériels d'exploitation surdimensionnés – des porteurs 6, 8 et 10 roues motrices – une alliance de deux puissances économiques s'est réalisée depuis 1970, celle des exploitants forestiers et des entrepreneurs de travaux publics.

Coupes rases, sous-solage¹⁷, profusion de l'offre de la ressource boisée, stockage en bord de route, séparation de l'activité agricole et forestière du fait de l'absence de tradition forestière locale, coûts collatéraux induits – de l'entretien des voiries communales à l'épuisement de la couche de terre végétale posée sur un sol cristallin et fragilisée du fait des coupes rases... La production de pâte à papier, principale destination du bois coupé, exclut tous circuits courts de valorisation de la ressource locale (le bois de chauffage par exemple), au détriment des propriétaires et des collectivités locales.

Au fil des décennies, des effets secondaires apparaissent. Les artisans et commerçants en départ à la retraite peinent à trouver des repreneurs et les petites agglomérations sont incapables de fixer commerces et services locaux.

Sous le règne de la modernité armée par la technique, ce territoire est donc devenu silencieux, comme l'écrit Pierre Bergounioux¹⁸ : « Les résineux américains ont conquis le plateau. Ils s'avancent en cohortes épaisses. Ils ont circonvenu les lieux habités, tiennent les chemins, cernent les hameaux où la vie se tait. » Il s'est transformé en une économie coloniale dont l'humain, le lien social et le vernaculaire sont exclus au profit du surinvestissement et du suréquipement avec des engins du même type que ceux que l'on peut voir au Canada.

Il faut signaler pourtant, sur le plateau de Millevaches même, d'autres types de sylviculture. Jean Lang, un agriculteur retraité, a créé sur l'exploitation familiale un circuit court de production forestière de bois de chauffage, tout en maintenant une biodiversité.

17. Le sous-solage permet d'améliorer le drainage des sols. En favorisant la circulation horizontale de l'eau, il conduit à une meilleure reprise des plants.

18. Pierre Bergounioux, 2001. *Un peu de bleu dans le paysage*, Verdier, p. 89.

Georges Nadalon, producteur et conseiller forestier, fait œuvre de pédagogie pour promouvoir un modèle de production étagée de Douglas en régénération naturelle, durable au-delà de la vie d'un individu sur plusieurs générations – une alternative aux coupes rases en même temps qu'un autre mode de fonctionnement financier¹⁹.

Ces sylvicultures alternatives nouvelles seraient-elles l'aboutissement du modèle de Frédéric Le Play – l'inscription des familles souches²⁰ sur le territoire – et du modèle pré-bois de Marius Vazeilles ?

Un projet théorique dans le paysage

Paradoxalement, l'événement climatique de la tempête de 1999 a été un élément décisif de ce projet architectural. Consécutivement aux dégâts occasionnés dans les parcelles boisées, l'absence locale d'alternatives, culturelles et économiques, le reboisement systématique des parcelles de résineux mises à l'état de chablis m'ont interpellé sur la singularité de ce modèle économique forestier qui avait profondément modifié le paysage du plateau.

Deux éléments se conjugaient alors : d'abord, une mutation paysagère s'était patiemment mise en place dès le début du XX^e siècle, dans laquelle l'exploitation industrielle de la forêt faisait partie d'une modernité affirmant encore la domination de l'homme sur la nature ; mais soudain, la violence de la tempête venait de remettre en cause cette lente transformation paysagère. C'était donc une rupture dans le temps de la plantation puis de la croissance, par l'irruption de la destruction, d'une part ; mais, d'autre part, l'opiniâtreté de la gestion forestière dictait aux élus la reconduction du reboisement, dans un contexte économique fort différent

19. Nadalon G., 2003. *Le Douglas de Millevaches en Limousin fait parler de lui*. Ussel, Le petit Corrèzien, 96 p.

20. Au XIX^e siècle, Frédéric Le Play s'intéresse aux mécanismes de l'organisation humaine afin de rationaliser l'industrie et la production forestière. Polytechnicien, enseignant à l'École des Mines et auteur d'un cours de métallurgie, il étudie la forêt comme ressource énergétique nécessaire aux maîtres de forges, ce qui le conduit à des travaux de sociologie avant la lettre relatifs aux familles souches et aux mécanismes de transmission de patrimoine notamment forestier. Sa pensée est empreinte d'un certain colbertisme : d'une part la raison d'État privilégie l'industrie, d'autre part un certain humanisme fait de l'individu – et de la cellule familiale – les garants des structures de la société sur lesquelles repose son développement économique pérenne. Le Play F., 1887. *La réforme sociale en France (déditée de l'observation comparée des peuples européens)*. Mame et Fils, Tours, 7^e éd. en 3 t., 458 p.

de celui qui avait vu son installation plusieurs dizaines d'années auparavant, puisqu'on était passé de la demande de bois d'oeuvre à celle de billons pour la pâte à papier. Tout cela m'est alors apparu comme une situation d'aménagement territoriale singulière.

C'est dans ce contexte que j'ai débuté ma thèse²¹ et que j'ai proposé dès 2005 aux élus des communes de Pradines et Grandsaigne un projet d'art contemporain dont l'objet était de déplacer les représentations²² qu'ils avaient de leur territoire. Le site d'installation de ce projet était le sectionnal de La Vaysse – 12 hectares y avaient été réduits à l'état de chablis par la tempête.

Un dialogue s'est alors engagé avec les élus des deux communes de Pradines et de Grandsaigne. Très vite, une opposition à ce projet s'est dégagée, les élus de Grandsaigne privilégiant le reboisement du sectionnal de Douglas. Au contraire la commune de Pradines s'y est montrée favorable car le Puy de Russande structure immédiatement le paysage lisible depuis ce village où l'on regrette la lande de bruyère qu'une ligne de crête plantée de Douglas avait remplacée dans les années 1970. Les élus municipaux ou régionaux impliqués, dont le président du Parc naturel régional (PNR) de Millevaches en Limousin, ont bien intégré la portée politique, environnementale et économique d'un tel aménagement.

Le PNR a notamment créé un regard introspectif et normatif avec la mise en place d'une charte paysagère énonçant des objectifs de valorisation et de patrimonialisation de la nature. L'acteur institutionnel qu'est le Parc a vu dans ce projet un double intérêt : mettre en valeur le site de Russande en l'ouvrant au tourisme et en l'inscrivant dans un réseau de randonnées pédestres ; diversifier de ce fait l'économie, jusqu'alors centrée sur la sylviculture.

21. Terracol P. (Y. Luginbühl dir.), 2008. *Le paysage, vecteur d'hybridation économique et culturelle d'un territoire – Le plateau de Millevaches en Limousin*. Thèse de doctorat en géographie de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, 436 p.

22. À propos des représentations, Guy Di Méo précise : « Les représentations individuelles et sociales de la localité contribuent à forger le territoire. Elles sélectionnent dans le paysage les signes émis par un espace social qui résulte de l'activité économique des hommes. » Di Méo G., 1991, La genèse du territoire local : complexité dialectique et espace temps. *Annales de Géographie*, 559, p. 283.

Encadré 1. Un projet d'art contemporain pour Pradines et Grandsaigne

Du fait de mon statut d'architecte, familier de projets théoriques, j'ai proposé aux élus des deux communes présentes sur la vallée de Pradines une utopie paysagère, un projet sans commande, complémentaire aux enquêtes de terrain réalisées dans le contexte de ma thèse^a, cela afin de tester la réactivité de mes interlocuteurs à un manque d'alternatives esthétique et économique.

L'objet que j'ai proposé à la réflexion des habitants des deux communes de Pradines et de Grandsaigne (Corrèze) est une structure géodésique visible depuis le col Lestards qui domine la lisière administrative de ces deux communes. Le contexte topographique confère au site de Russande le statut d'un espace public à l'échelle de la vallée. Située sur la commune de Grandsaigne, la croupe de Russande domine la vallée de Pradines de plus de cent cinquante mètres, offrant ainsi un point de vue sur cet ensemble géographique. En face de ce panorama, le regard du visiteur rencontre le col de Lestards situé à trois kilomètres à vol d'oiseau. La vallée est orientée Nord-Nord-Ouest et longue de plus de huit kilomètres. Balayée par les vents d'ouest qui irisent la ligne de crête opposée, la vallée de Pradines bénéficie d'une situation topographique agréable par beau temps, redoutable les soirs d'orage lorsqu'elle se vide de son air chaud en quelques minutes. L'objet proposé, de géométrie platonicienne^b, est une sphère monumentale de 35 mètres de diamètre qui consiste en l'assemblage – le terme précis étant une macle – d'un icosaèdre et d'un dodécaèdre.

Cette démarche se situe dans la continuité des premiers entretiens, dans lesquels un questionnaire associé à des documents photographiques permettait de confronter mes interlocuteurs au réel et à un futur possible, suggéré, pour reconstruire un regard critique sur le présent. Cependant, à la différence d'une œuvre d'art exposée dans un musée, qui réalise la rencontre privilégiée entre le spectateur et l'œuvre, l'art paysager s'expose à tous et appartient à la collectivité en structurant le paysage. Qui plus est, le choix du site, un sectional du village de La Vaysse sur la commune de Grandsaigne, faisait débat par sa nature même de structure juridique héritée de la mutation des territoires de vaine pâture du Moyen-Âge vers le statut des communaux lors de la Révolution Française.

Deux réunions publiques se sont tenues à plusieurs mois d'intervalles. La première en octobre 2008 à la mairie de Grandsaigne, suivie d'une seconde en août 2009 en mairie de Pradines. En confrontant la modernité platonicienne à la doxa forestière contemporaine, ce sont les mécanismes spécifiques à l'utopie que j'ai utilisés. Lors de la première réunion le président du sectional a explicité le partage des revenus des douze hectares dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'ONF. Cette réunion a eu le mérite de formaliser localement un regard critique sur la gestion forestière imposée aux élus, car, au-delà de sa composante fonctionnelle, la forêt apparaît comme un espace symbolique de liberté qui est vécu comme tel par les gestionnaires du sectional de La Vaysse. Cet espace de liberté, qu'il s'agisse de la chasse, ou plus simplement d'une pratique de la randonnée, s'appuie sur une dimension philosophique du paysage proche du pittoresque (voir plus loin), et est vécu par les habitants locaux comme le dernier espace identitaire qui résiste aux logiques de la globalité et de ses contraintes économiques.

Ce sont également les mécanismes de l'art contemporain, porteurs de questionnements, qui permettent un déplacement réflexif de l'œuvre vers le sujet : « ça fait réfléchir » dira l'épouse du maire de Pradines lors de la seconde réunion publique en mairie. Ce projet, qui a le soutien du PNR de Millevaches en Limousin, officialise donc un débat sur le statut de ce territoire forestier – débat situé jusqu'alors dans le non-dit et que d'aucuns ont pu qualifier d'« autiste ».

Le pittoresque^c contemporain répond à la demande sociale de paysage et à l'idéalisation de la nature émise par les urbains. Ici, les regards des urbains et des ruraux se rejoignent dans une idéalisation de la nature commune. Seules diffèrent les solutions d'aménagement souhaitées par les uns ou par les autres. De là, naissent les conflits ou les accords selon la reconnaissance – ou le rejet – des représentations respectives de la nature. L'art contemporain – fût-il utopique et au stade de projet – a constitué ici le support d'un dialogue et d'un échange jusqu'alors inexistant.

a. Terracol P. (Luginbühl Y. dir.), 2008. *Le paysage, vecteur d'hybridation économique et culturelle d'un territoire – Le plateau de Millevaches en Limousin*. Thèse de doctorat en géographie de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

b. C'est dans le *Timée* que Platon (428-348 av. J.-C.) décrit les cinq polyèdres réguliers : le tétraèdre, le cube, l'octaèdre, l'icosaèdre, le dodécaèdre.

c. Apparue au XVIII^e siècle, la catégorie esthétique du pittoresque désigne ce qui est digne d'être peint.



Le projet théorique d'architecture dans le paysage, une macle, est situé sur un sectional du village de la Vaysse, sur la commune de Grandsaigne et sur la croupe de Russande, au-dessus de la vallée de Pradines.

Depuis 2005, le temps a fait son œuvre. Le sectional de La Vaysse a été replanté, les Douglas vont bientôt refermer le paysage que la tempête avait ouvert et deux réunions publiques ont eu lieu dans chacune des deux communes. Aujourd'hui, ce projet fait toujours l'objet d'une réflexion. Le PNR étudie une solution d'échange foncier entre les deux communes. L'échange permettrait d'accueillir cet objet symbole d'une diversification économique tout en garantissant au sectional une productivité forestière.

Au niveau national, lors de la seconde moitié du XX^e siècle, l'ONF a intégré les paradigmes de la multifonctionnalité forestière et l'ouverture des forêts au public répond à un souhait de diversification des usages. Au-delà des rôles de production et de gestion, l'ouverture sociale de la forêt s'est affirmée, plus encore avec les problématiques environnementales et paysagères et, plus récemment, la notion de forêt durable. Néanmoins, malgré la présence, à l'échelle régionale, d'une cellule Paysage, l'ONF reste dans son rôle productif d'assistance à la maîtrise d'ouvrage auprès des communes qui lui confient leurs sectionaux et depuis Paris, ou Limoges, le site de Russande doit paraître bien anecdotique...

Au niveau local, la puissance symbolique comme la dimension évocatrice d'un objet architectural alors même qu'il n'existe pas – en clair la dimension utopique du projet – ont alimenté la réflexion entre deux communes et permis de sortir du non-dit. En réunion publique, des choix politiques d'utilisation du territoire ont été évoqués. Le droit de garde, le fait que l'administration forestière conserve localement – en dépit d'actions ponctuelles où l'environnement, la dimension esthétique et patrimoniale sont à l'œuvre – ses prérogatives de gestionnaire, peuvent aller jusqu'à générer un sentiment de dé-possession symbolique des représentants élus dans l'usage du sectional.

Ouvrir un paysage, et au-delà

Bien au-delà de la gestion d'un sectional ou d'une inscription spatiale dans le paysage, l'ouverture est aujourd'hui l'un des enjeux de ce territoire. Entre représentations et aménagement, ce projet théorique d'art contemporain a été l'occasion de mettre en débat la gestion d'un espace public où la forêt, le tourisme et l'esthétique sont les objets autour desquels s'organisent les enjeux de l'ouverture ou du repli de ce territoire sur lui-même.

La notion de paysage comprend des composantes relevant de la nature, de la société et de l'esthétique. D'autre part, la croissance démographique ne fera que renforcer la demande sociale de paysage vis-à-vis de laquelle le capital nature du PNR de Millevaches en Limousin constitue un atout. L'économie de ce territoire se déploie selon les axes d'un tourisme familial, d'une sylviculture productive et d'un élevage qui demande de plus en plus de foncier.

Les points de vue identifiés par les enquêtes font état d'une nature idéalisée par les urbains comme d'un repli identitaire de la part des propriétaires forestiers privés et publics, donc d'un réel écart d'attentes entre le monde urbain et le monde rural. Confrontés à des contraintes démographiques sévères – les communes de Pradines et Grandsaigne ont des densités de population respectives de 5 et 3,5 habitants par km² associées à des soldes migratoires quasi-nuls – les élus devront trouver, à terme, des solutions pour maintenir les populations présentes dans les villages et accueillir de nouveaux arrivants tout en faisant face aux coûts d'entretien des équipements et d'un réseau routier de moyenne montagne et, de ce fait, fragile.

Il faudra de toute manière accueillir les papyboomers nationaux pour lesquels les beaux paysages du Limousin constituent un attrait certain. Dans ce contexte le projet de Russande est symptomatique d'une tension existant entre le repli d'un territoire sur lui-même et les attentes des élus favorables à l'ouverture touristique.

Alain Auclair²³ écrivait, déjà en 1967 : « Selon que le projet de Parc naturel aboutira ou non, on saura, sans doute définitivement, si le monde de Millevaches – qui n'est pas unique en France – veut vivre dans son époque, ou s'il se prépare, au contraire, à un paisible et long sommeil ». Dans ce contexte, l'hybridation d'usages du paysage réside dans sa capacité à accueillir des activités économiques et des groupes sociaux diversifiés tout en évitant le tropisme des choix radicaux ■

23. Auclair A., 1967. *Un projet de réanimation d'une zone en voie d'abandon : le Parc naturel régional du plateau de Millevaches*. Préfecture de la Creuse, rapport de stage. ENA, Paris, 40 p. (inédit).